

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2023.08.28_10**

Le 28 août deux mil vingt-trois, à dix- huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER – Lina BLANC- Thierry BINET-Corinne BUSALB- Michel CREMONE - Pascal DUMONT -Rémi FERRONT- Bernard FUMEY- Virginie GARDET- Valérie MATHE- Stéphanie MARTIN- François RIEU - Olivier RUFFIER - David TORDJMANN.

Étaient excusés : André CARRABIN (pouvoir à Pascal DUMONT) – Nicole RECORDON (Pouvoir à François RIEU) - Jean Pierre MARGUERIE.

Secrétaire de Séance : David TORDJMANN.

Date de convocation : 22/08/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Présents : 14

Excusés : 3

Absents : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 16

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20230828-2023-08-28-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023

Rapporteur : François RIEU

DÉLIBÉRATION 10 : BIBLIOTHÈQUE : MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur de la bibliothèque municipale tel que présenté en annexe qu'il convient d'approuver :
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par :

Abstentions	
Contre	
Pour	16

- **APPROUVE** le règlement intérieur de la bibliothèque Municipale annexé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires relatifs à la présente délibération.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu
de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

Le Maire,
François RIEU

